



## Projet de loi décentralisation : ce sera finalement pour le printemps 2026

Intervenant le 2 novembre sur les ondes de France Info, la ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation a acté la présentation d'un texte dédié au printemps prochain, « autour des élections municipales ». Un report pressenti pour un texte dont l'ancienne sénatrice a assuré qu'il s'appuierait sur la consultation des élus locaux.

C'était un secret de polichinelle : le projet de loi de décentralisation, dont la présentation avait été promise par Sébastien Lecornu pour courant décembre, pourrait difficilement respecter ce calendrier. Françoise Gatel, nouvelle ministre de la Décentralisation, l'a confirmé dimanche 2 novembre au soir sur France info : si le projet gouvernemental est toujours d'actualité, l'idée est davantage d'« avoir des grandes lignes en décembre, et un projet de loi au printemps prochain », a indiqué celle qui a pris du galon à l'installation du Gouvernement Lecornu 2

Un texte « autour des municipales »

Françoise Gatel confirme ainsi ce que les associations d'élus, à l'image de l'AMF présentaient depuis l'annonce du chef du gouvernement, à savoir que l'instabilité politique chronique et l'urgence pesant sur d'autres textes, le Budget pour 2026 et la loi de financement de la Sécurité sociale, rendaient peu probable la présentation d'un texte de décentralisation d'ici la fin de l'année civile. Et encore moins son adoption, alors qu'un autre texte, celui sur le statut de l'élu, est tout aussi attendu par les édiles. La proposition de loi dédiée est d'ailleurs bien programmée pour décembre s'agissant de sa seconde – et dernière ? – lecture à l'Assemblée nationale, avant une probable commission mixte paritaire.

« Il y [aura] une sorte de pré-projet avant Noël car le Premier ministre veut présenter un projet de loi autour des élections municipales, a précisé l'ancienne sénatrice. Et surtout on va le fabriquer avec les élus ! » a assuré Françoise Gatel. Celle-ci fait notamment référence à la consultation lancée sur ce dossier par le Premier ministre auprès, notamment, des présidents d'associations d'élus, et des chefs des exécutifs régionaux et départementaux.

Mieux identifier les chefs de file

Voilà pour le calendrier. Sur le fond, la ministre s'est peu avancée, en dehors de quelques grands principes. « On veut l'efficacité de l'action publique jusqu'au dernier kilomètre. [...] Le millefeuille peut être délicieux comme il peut être un peu lourd... En tout cas plus personne ne sait qui fait quoi. La volonté du Premier ministre, c'est d'avoir un responsable pour chaque chose », a-t-elle assuré, reprenant des éléments là aussi déjà évoqués par le locataire de Matignon.

L'idée « n'est pas forcément de fusionner » des niveaux de collectivités, a pris soin d'indiquer la ministre, mais « le Premier ministre veut un responsable » identifié pour chaque politique publique. Et de prendre l'exemple du « tourisme », compétence ô combien encore partagée : « la région peut faire appel aux départements, mais la région reste le chef de file », a-t-elle illustré. Avant de conclure d'un : « il faut qu'on fasse les choses au bon échelon. »